



## ACADEMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Inspection Pédagogique Régionale  
des Sciences et Techniques Industrielles

Inspection Pédagogique Régionale  
des Sciences et Techniques Industrielles

Montpellier, le 1 septembre 2025

Affaire suivie par :  
Bruno GIRARD  
Christian LAURENT  
Sylvie MARTINEAU  
Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux  
en Sciences et Techniques Industrielles

Le corps d'inspection pédagogique régional  
en Sciences et Techniques Industrielles  
à  
Mesdames et Messieurs les professeurs de technologie

Tél : 04 67 91 46 15  
[bruno.girard@ac-montpellier.fr](mailto:bruno.girard@ac-montpellier.fr)  
[christian.laurent1@ac-montpellier.fr](mailto:christian.laurent1@ac-montpellier.fr)  
[sylvie.martineau@ac-montpellier.fr](mailto:sylvie.martineau@ac-montpellier.fr)

S/C de  
Madame la Principale, Monsieur le Principal  
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur

Rectorat  
31, rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier cedex 2

### Objet : lettre de rentrée pour la technologie – année scolaire 2025-2026

Cette présente lettre s'appuie sur la circulaire nationale de rentrée parue au bulletin officiel n°27 du 3 juillet 2025 et s'inscrit dans le cadre éducatif national en cohérence avec le nouveau projet de l'Académie (2024 – 2027). Celui-ci est articulé autour de 4 axes majeurs :

- Des valeurs partagées ;
- Des élèves en réussite.
- Des partenariats ambitieux.
- Des femmes et des hommes engagés.

La lettre de rentrée indique les orientations que l'Inspection Pédagogique Régionale des Sciences et Techniques Industrielles souhaite donner pour l'enseignement de la technologie en collège.

### 1 – Le contexte national.

La réussite des élèves constitue une priorité nationale qui doit naturellement être portée par tous les acteurs de l'école de la République. L'ensemble de nos actions doit concourir à lutter contre les déterminismes sociaux, les inégalités en tout genre et ainsi permettre de former les futurs citoyens de demain afin qu'ils puissent appréhender le monde qui les entoure et les préparer aux évolutions sociétales auxquelles ils seront confrontés.

Cette circulaire décrit 3 objectifs majeurs pour cette année scolaire :

- Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves.
- Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité.
- Garantir les conditions d'une École qui protège et qui rassemble.

Concernant le collège, le premier objectif précise l'importance de la maîtrise des fondamentaux en rappelant les moyens mis en œuvre au sein des établissements (groupe de besoins, travail sur certaines compétences spécifiques, évaluations nationales, ...). A cet effet, une nouvelle répartition entre contrôle continu et épreuves terminales pour le DNB sera effective dès la session 2026.

L'éducation à l'orientation est renforcée avec la mise en place du plan avenir dès la rentrée 2025. Celui-ci devra se matérialiser au travers d'un plan pluriannuel d'éducation à l'orientation.

L'intelligence artificielle doit être abordée, expliquée et démythifiée dans le cadre des enseignements.

Dès la session 2026, les modalités de recrutement des professeurs évoluent. Les candidats pourront désormais se présenter au CAPET avec le niveau licence et seront ensuite formés durant deux années dans le cadre des INSPE.

Concernant le deuxième objectif, la circulaire réaffirme clairement que l'école doit être le lieu privilégié pour l'appropriation des valeurs républicaines et la lutte contre toutes les inégalités. Une mention particulière vise la promotion des filières scientifiques et industrielles, notamment à destination des jeunes filles. Enfin, les apprentissages transversaux sont réaffirmés comme étant au cœur des missions de l'école.

Pour terminer, cette circulaire rappelle l'importance d'un climat scolaire propice aux apprentissages et qui permet à chacun de s'épanouir et de progresser à son rythme.

En parallèle de ces actualités institutionnelles, cette nouvelle année scolaire est l'année de l'ingénierie. Portée par le CNRS et l'académies des technologies, elle vise 6 objectifs majeurs :

- Tisser des ponts entre école recherche et entreprise.
- Montrer la richesse et la diversité des métiers de l'ingénierie.
- Lutter contre les stéréotypes, agir pour l'inclusion et l'égalité des chances dans le monde de l'ingénierie.
- Renforcer la formation continue des enseignants.
- Susciter des vocations par la curiosité et l'engagement scientifique.
- Favoriser la rencontre entre ingénieurs, chercheurs et grand public.

L'ensemble des enseignements au sein du collège doit contribuer à nourrir ce dispositif. La technologie s'y prête particulièrement autour d'activités de découverte des métiers, de visite d'entreprise ou encore de temps d'échanges avec des ingénieurs ou des chercheurs.

## 2 – Le contexte académique.

Le projet pour l'Académie s'inscrit dans le cadre de la feuille de route de la région académique Occitanie. Il s'appuie sur 6 pôles pédagogiques (valeurs, égalité des chances, école inclusive, école et territoire, -3/+3, diagnostic et évaluations). Ceux-ci contribuent à la réussite et au bien-être des élèves ainsi qu'à la qualité de vie professionnelle des personnels.

## 3 – Contribution de l'enseignement de la technologie à la politique éducative.

La rentrée scolaire 2025 verra la mise en œuvre des nouveaux programmes sur le niveau 4<sup>ème</sup>. Un premier travail a été mené l'année scolaire précédente dans le cadre des CRT, mais il conviendra de l'affiner pour ajuster les propositions pédagogiques. Au-delà de cette réforme, l'enseignement de la technologie au collège sur le cycle 4 doit contribuer pleinement aux orientations des politiques éducatives nationale et académique.

A ce titre, et comme cela est précisé dans la circulaire nationale, la technologie doit participer pleinement aux dispositifs institutionnels mis en place comme l'éducation à l'orientation au travers du plan avenir, l'éducation à l'intelligence artificielle, la maîtrise des compétences psychosociales ou encore le travail sur les fondamentaux.

Concernant ce dernier point, nous vous invitons à poursuivre les actions engagées les années passées relatives aux items suivants :

- La **trace écrite** doit être travaillée dans le cadre de chaque séance lors des activités, des comptes rendus ou encore pour l'élaboration des synthèses. Le volume de cette trace écrite doit être progressif sur chaque niveau du cycle 4.
- L'organisation documentaire au travers des **classeurs des élèves** est une compétence transversale qu'il convient de développer sur toute la scolarité. Ces classeurs reflètent la discipline et montrent aux parents les contenus disciplinaires abordés dans le cadre des différentes séquences. Leur bonne tenue est primordiale, à la fois pour les élèves lors de leurs révisions mais également pour les parents qui doivent pouvoir saisir rapidement le dispositif pédagogique mis en place au sein de la classe.
- La place des **sciences** est importante en technologie. Toutes nos solutions constructives reposent sur des principes physiques eux-mêmes régis par des modèles mathématiques. L'approche scientifique doit être travaillée dans le cadre des activités au travers de calculs, de changements d'unités ou encore d'élaboration de protocole ou d'algorithme.
- Enfin, la technologie doit être un **espace de réflexion et de créativité**. Le **travail collaboratif** doit être

systématiquement déployé et nous devons encourager nos élèves à réfléchir sur des problématiques et faire preuve de créativité pour apporter des solutions.

#### **4 – La formation académique pour l’année scolaire 2025 – 2026.**

Le Plan Académique de Formation propose plusieurs modules. Ceux-ci sont consultables sous l’application iPAF et, selon les modalités d’inscription, les enseignants doivent s’inscrire sous l’application GAÏA (présente sous le portail Arena). Les dispositifs relevant de la technologie sont les suivants :

- Module 109302 à 109317 : Centres de ressources en technologie.

Les formations territoriales dans le cadre des CRT doivent permettre aux professeurs d’acquérir une expertise sur certains matériels et logiciels, de mutualiser les bonnes pratiques, d’informer les professeurs des actualités institutionnelles et de continuer à se former sur les priorités éducatives.

Cette année, 2 journées sont prévues et réparties sur l’année scolaire entre les congés d’automne et ceux de printemps.

- La première journée est prévue sur deux temps, le traditionnel échange institutionnel avec le corps d’inspection en matinée et un travail sur les productions pédagogiques du niveau 4<sup>ème</sup> l’après-midi.
- La deuxième journée portera sur la production de séquences pour le niveau 3<sup>ème</sup> qui sera mis en œuvre à la rentrée 2026.

Les dates seront définitivement arrêtées lors de la première réunion du groupe opérationnel qui aura lieu au début du mois d’octobre 2025. Il s’agit d’une formation sans appel à candidature ce qui signifie que tous les professeurs de technologie de l’académie sont automatiquement inscrits. En cas d’omission ou de changement de lieu de formation, il convient que les intéressés sollicitent le service académique de formation. Il est rappelé que la formation institutionnelle est obligatoire pour les personnels titulaires mais également pour les personnels stagiaires et contractuels.

- Module 102877 : préparation au CAPET interne SII.

Ce dispositif hybride imbrique deux modules, l’un orienté sur le travail d’élaboration du RAEP et l’autre axé sur la préparation aux épreuves de travaux pratiques.

Les modalités d’inscription à ces modules apparaissent dans le PAF 2025 – 2026 qui figure sur le site académique :

<https://www.ac-montpellier.fr/eafc-montpellier>

#### **5- Les challenges.**

La technologie offre l’opportunité de participer à de nombreux concours et challenges pour inciter les élèves à travailler en mode collaboratif (course en cours, les génies de la construction, Cgénial, roboteam, etc...)

Cette année le corps d’inspection souhaite poursuivre la mise en œuvre du challenge « Robocup Junior » qui a connu un véritable succès l’an passé. Cette compétition se distingue des autres par le fait qu’elle se décline en challenge académique, ensuite national puis international. Pour le collège, il existe trois ligues : OnStage, Soccer, Rescue. Le règlement de chacune des ligues est disponible en ligne sur le site du concours.

L’inscription se fera en ligne à partir de fin septembre. Des informations vous seront adressées ultérieurement.

Comme l’année passée, l’académie s’engagera dans la mesure où suffisamment d’équipes seront inscrites.

#### **6 – Informations générales.**

La coordination académique de la technologie est assurée par Christian LAURENT, IA IPR STI. Le suivi de chaque collège, pour la technologie, sera assuré par un IA IPR STI. Cette organisation permet aux établissements d’avoir un interlocuteur unique pour toutes les questions relatives à la discipline. Un fichier sera adressé à tous les établissements en début d’année scolaire.

Madame Marion Martin, professeure certifiée d’ingénierie mécanique au lycée Champollion de Lattes, assurera le pilotage du Portail Pédagogique Académique pour la technologie et les Sciences Industrielles pour l’Ingénieur. N’hésitez pas à lui transmettre vos publications (articles, propositions pédagogiques, photos, évènements, etc...) afin qu’elle puisse les mettre en

ligne.

Vous trouverez un ensemble de ressources pédagogiques sur le site national Eduscol :  
<http://eduscol.education.fr/pid21473/accueil.html>

ainsi que sur le réseau national de ressources pour la technologie :  
<https://eduscol.education.fr/sti/domaines/technologie-au-college/>

Nous profitons également de cette lettre de rentrée pour féliciter les professeurs de l'académie lauréats aux différents concours de recrutement (agrégation, CAPET externe et interne et CAER).

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collègues qui rejoignent notre académie et nous vous faisons pleinement confiance quant à votre implication dans l'accompagnement et la réussite de nos élèves.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente rentrée scolaire.

Bruno GIRARD  
Christian LAURENT  
Sylvie MARTINEAU